

DEPUIS 1898

LE TANNEUR & C^{IE}

MAÎTRE MAROQUINIER

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2019.

- Comptes consolidés semestriels
- Annexe aux comptes consolidés semestriels
- Rapport semestriel d'activité

LE TANNEUR

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2019.

(En K€)	Normes françaises			Normes IFRS	
	30-juin-19	30-juin-18 (Retraité)	31-déc.-18 (Retraité)	30-juin-18 (Publie)	31-déc.-18 (Publie)
<i>Bilan consolidé</i>					
ACTIF					
Immobilisations incorporelles	3 583	4 010	3 573	4 010	3 573
Immobilisations corporelles	3 429	3 397	3 341	3 397	3 341
Immobilisations financières	458	443	458	443	458
ACTIF IMMOBILISE	7 471	7 851	7 372	7 851	7 372
Stocks et en cours	12 852	12 542	11 247	12 542	11 247
Créances d'exploitation	3 923	3 780	4 485	5 124	6 683
Créances diverses	3 101	6 854	5 811	7 839	6 073
Disponibilités	1 116	1 248	2 690	1 245	2 681
ACTIF CIRCULANT	20 992	24 424	24 233	26 751	26 684
TOTAL ACTIF	28 463	32 274	31 605	34 602	34 056
PASSIF					
Capital	12 144	12 144	12 144	12 144	12 144
Primes	12 642	12 642	12 642	12 642	12 642
Réserves consolidées	-10 864	-7 138	-7 143	-7 067	-7 027
Ecart de conversion	-41	-36	-40	-36	-40
Résultat consolidé	-2 287	-2 184	-3 719	-2 189	-3 721
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 594	15 428	13 885	15 494	13 998
PROV. RISQUES ET CHARGES	2 978	2 967	2 964	2 865	2 753
Emprunts et dettes financ. diverses	1 325	1 322	1 160	3 711	3 750
Dettes d'exploitation	11 858	11 657	12 966	11 636	12 923
Dettes diverses	707	900	630	897	630
TOTAL DETTES	13 891	13 879	14 756	16 243	17 304
TOTAL PASSIF	28 463	32 274	31 605	34 602	34 056

LE TANNEUR

(En K€)	Normes françaises			Normes IFRS	
	30-juin-19	30-juin-18 (Retraité)	31-déc.-18 (Retraité)	30-juin-18 (Publié)	31-déc.-18 (Publié)
<i>Compte de résultat consolidé</i>					
Chiffre d'affaires	30 935	27 034	58 676	27 034	58 676
Autres produits d'exploitation	1 863	1 490	1 414	1 433	1 271
Achats consommés	-16 624	-13 454	-27 709	-13 485	-27 740
Charges de personnel	-10 330	-9 747	-19 489	-9 747	-19 489
Autres charges d'exploitation	-6 427	-5 998	-13 052	-5 963	-12 986
Impôts et taxes	-520	-520	-905	-534	-898
Dotations amortiss. et provisions	-1 324	-877	-2 109	-877	-2 109
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 427	-2 072	-3 173	-2 139	-3 274
Produits financiers	8	11	59	102	192
Charges financières	-71	-57	-132	-86	-167
RESULTAT FINANCIER	-63	-46	-74	16	25
RESULT.COURANT	-2 489	-2 118	-3 247	-2 124	-3 249
Produits exceptionnels	248	46	166	46	166
Charges exceptionnelles	-65	-105	-636	-105	-636
RESULTAT EXCEPTIONNEL	184	-59	-470	-59	-470
Impôts sur les bénéfices	19	-6	-2	-6	-2
RESULTAT NET GROUPE	-2 287	-2 184	-3 719	-2 189	-3 721

LE TANNEUR

(En K€)	Normes françaises	Normes IFRS	
	30-juin-19	30-juin-18 (Publié)	31-déc.-18 (Publié)
<i>Variation des flux de Trésorerie</i>			
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET	-2 287	-2 189	-3 721
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>			
Dotations aux Amortissements et provisions	582	485	956
Reprises des Amortissements et provisions	-114	-45	466
Plus et moins values de cession	-40	74	40
Impôts différés	-19	6	5
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-1 878	-1 669	-2 316
Variation des frais financiers	0		
Variation nette exploitation	-2 150	-1 008	224
Var° de stock	-1 605	192	1 487
Var° des Créances d'exploit°	562	-397	-1 512
Var° des Dettes d'exploit°	-1 108	-803	249
Variation nette hors exploitation	2 805	4	1 225
Var° des créances hors exploitation	2 554	50	1 521
Var° des dettes hors exploitation	107	-59	-59
Charges et produits constatés d'avance	140	13	-237
Pertes & gains de change	3		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	654	-1 004	1 458
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-1 223	-2 673	-858
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaist / acquisition immos incorporelles	-49	-19	-89
Décaist / acquisition immos corporelles	-508	-232	-601
Encaist / cession d'immos corp et incorp	47	31	75
Encaist / cession immos financières		87	73
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-511	-133	-542
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Encaissements provenant d'emprunts	449	1	641
Remboursement d'emprunts	-283	-124	-903
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	166	-123	-262
VARIATION DE TRESORERIE	-1 569	-2 929	-1 662
Incidences des variations de taux de change	-4	-10	-19
TRESORERIE A L'OUVERTURE	2 679	3 970	3 970
TRESORERIE A LA CLOTURE	1 107	1 031	2 288

LE TANNEUR

<i>Variation des capitaux propres</i> (En K€)	Capital	Primes	Réserves et Résultat consolidés	Ecarts de conversion	Total des capitaux propres
Situation au 31/12/2017 (retraitee en normes françaises)	12 144	12 642	-7 132	-32	17 621
Résultat net de l'exercice 2018			-3 719		-3 719
Ecart de conversion sur investissement net à l'étranger			-10		-10
Variation des écarts de conversion des capitaux propres				-8	-8
Situation au 31 décembre 2018 (retraitee en normes françaises)	12 144	12 642	-10 862	-40	13 885
Résultat net du premier semestre 2019			-2 287		-2 287
Ecart de conversion sur investissement net à l'étranger			-2		-2
Variation des écarts de conversion des capitaux propres				-2	-2
Situation au 30 juin 2019 (normes françaises)	12 144	12 642	-13 151	-41	11 594

LE TANNEUR

ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2019.

1 – Règles et méthodes comptables

1-1. Principes généraux et changements de méthodes

L'Assemblée générale des actionnaires a approuvé le 26 juin 2019 la radiation des titres de la Société d'Euronext Paris et l'admission concomitante aux négociations sur le marché Euronext Growth, plus approprié à sa taille, sous réserve de l'accord de l'Euronext Listing Board, qui a été obtenu le 14 août 2019. Le transfert est devenu effectif en date du 5 septembre 2019.

Jusqu'au 31 décembre 2018, Le Tanneur & Cie établissait ses comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Board). La Société a décidé d'appliquer les normes comptables françaises pour l'établissement de ses comptes consolidés à compter de la publication des comptes semestriels au 30 juin 2019 et des comptes annuels au 31 décembre 2019. Des comptes consolidés proforma selon ce même référentiel normatif sont présentés dans un but comparatif au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018. L'incidence du changement de normes est détaillée ci-après et concerne avant tout la présentation des comptes : l'écart du niveau des résultats nets consolidés semestriel et annuel de 2018 entre les deux référentiels et celui des capitaux propres est très peu significatif.

Les comptes consolidés résumés portant sur la période de six mois close au 30 juin 2019 du groupe Le Tanneur & Cie ont donc été préparés conformément aux dispositions du règlement CRC 99-02 et selon les règles et principes du plan comptable général complété par l'arrêté ministériel et l'ensemble des règlements de l'Autorité des Normes Comptables postérieurs.

Les principes et méthodes comptables applicables dans les comptes semestriels 2019 sont décrits ci-après.

1-2. Continuité d'exploitation

Au 30 juin 2019, le Groupe présente un résultat net déficitaire de 2 287 K€, des fonds propres de 11 594 K€, un ratio de gearing de 2% et un niveau de disponibilités de 1 116 K€.

Sur la base de sa trésorerie disponible et de ses prévisions budgétaires, le management du Groupe estime disposer des ressources suffisantes pour couvrir son besoin de financement sur les 12 prochains mois.

Les états financiers ont ainsi été présentés selon le principe de continuité d'exploitation.

1-3. Périmètre

Toutes les sociétés significatives dans lesquelles Le Tanneur & Cie exerce, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux à la date d'arrêté mis en accord avec les principes comptables retenus par le Groupe.

LE TANNEUR

Les sociétés consolidées sur la période sont les suivantes :

Raison sociale et adresse	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Le Tanneur & Cie SA – Paris (France)	100%	N/A	Société mère
Sopadima Far East - Hong Kong	100%	100%	Intégration globale
Maroquinerie des Orgues SAS – Bortles-Orgues (France)	100%	100%	Intégration globale
Le Tanneur Belgique SPRL – Bruxelles (Belgique)	100%	100%	Intégration globale

1-4. Date d'arrêté

La date d'arrêté de la période de la société mère et des filiales est le 30 juin et correspond à six mois d'activité.

1-5. Taux de conversion

Les taux de conversion en Euros utilisés ont été les suivants :

Devises	Taux au 30/06/2019	Taux moyen du semestre	Filiale concernée
1 HK\$	0,112529	0,112856	Sopadima Far East

1-6. Ecart d'acquisition

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part acquise dans l'actif net ré-estimé à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Le Groupe n'a pas enregistré d'écart d'acquisition positif au cours des derniers exercices.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés immédiatement au résultat lorsque le profit peut être analysé comme découlant d'une acquisition dans des conditions avantageuses. La reprise en résultat est sinon étalée sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues lors de l'acquisition, soit pour compenser une faiblesse des résultats attendus de l'entreprise acquise soit pour couvrir des passifs futurs.

1-7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées pour leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Elles comprennent principalement :

- des droits aux baux, non amortis, mais qui font l'objet de tests de dépréciation lors de la clôture annuelle ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur ;
- des logiciels amortis linéairement sur une durée de 1 à 7 ans, selon leur nature.

LE TANNEUR

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement sont présentées à l'actif, la dette correspondante étant inscrite en passif financier.

S'agissant des droits aux baux et des droits d'entrée, des performances inférieures aux prévisions des magasins concernés constituent un indice de perte de valeur.

Les modalités des tests de dépréciation appliquées par le Groupe incluent les étapes suivantes :

- Comparaison de la valeur nette comptable des droits aux baux et droits d'entrée avec leur valeur d'utilité basée sur une approche de flux futurs de trésorerie actualisés ;
- Dans le cas où l'étape précédente fait apparaître une perte de valeur, une évaluation de la valeur de marché (valeur patrimoniale) est réalisée par un expert immobilier indépendant.
- La dépréciation comptabilisée est déterminée en fonction de la plus élevée des valeurs d'utilité ou de marché (expert immobilier).

Lors de cette clôture semestrielle, il n'est pas apparu d'indice de perte de valeur qui aurait provoqué la réalisation de tests de dépréciation significatifs.

1-8. Immobilisations corporelles

Valeur brute

Les immobilisations figurent au bilan consolidé pour leur valeur d'acquisition ou leur coût de production.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement sont présentées à l'actif, la dette correspondante étant inscrite en passif financier.

Amortissements

Les amortissements sont généralement pratiqués sur des durées normales d'utilisation suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| – constructions industrielles | 15 à 20 ans |
| – installations générales, agencements | 5 à 10 ans |
| – matériel et outillages | 5 à 10 ans |
| – matériel de bureau | 5 ans |
| – mobilier | 3 à 10 ans |
| – matériel informatique | 3 à 5 ans |

1-9. Stocks

Les matières et marchandises sont valorisées à leur coût de revient complet qui comprend le prix d'achat augmenté de tous les frais d'approche (port, frais de douane, assurance).

Les encours de production sont valorisés à leur prix de revient en fonction de leur stade d'avancement dans le cycle de production.

Les produits finis sont valorisés au coût moyen pondéré.

Une dépréciation est dotée dans le cas de faible rotation ou d'obsolescence liée aux changements de collection afin de prendre en compte l'écart entre le coût d'entrée et la valeur nette de réalisation.

Les produits de la marque Le Tanneur ayant une obsolescence commerciale rapide compte tenu de la fréquence des nouvelles collections définies à l'occasion de chacune des

LE TANNEUR

saisons Eté et Hiver. Les références sorties de collection sont, dans un premier temps, soldées, le cas échéant écoulées en magasins d'usines, ventes privées, etc. Elles font l'objet d'une dépréciation en lien avec leur fin de vie commerciale avec des taux de provisionnement de 30% entre 6 mois et un an après leur sortie de collection, 60% entre un an et 18 mois, 90% entre 18 mois et 2 ans.

Compte tenu du niveau anormalement élevé du stock déclassé depuis le 31 décembre 2018, une provision complémentaire a été comptabilisée au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2019 en appliquant les taux ci-dessus aux positions estimées attendues au 31 décembre 2019 et au 30 juin 2020.

1-10. Impôts

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte :

- des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs
- des retraitements de consolidation
- des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société ou le groupe d'intégration fiscale a l'assurance raisonnable de les récupérer les exercices suivants.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable et ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance.

1-11. Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement récisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Ces provisions comprennent notamment l'engagement de fin de carrière, le Groupe appliquant la méthode préférentielle. L'engagement fait l'objet d'une évaluation annuelle pour l'ensemble du personnel des sociétés Le Tanneur & Cie et Maroquinerie des Orgues, toutes classes d'âges confondues, selon la méthode rétrospective en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette valeur actualisée de l'obligation future de l'employeur évolue en fonction de l'augmentation future des salaires, du taux de rotation du personnel et d'une actualisation financière. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de manière étalée selon la méthode du corridor.

1-12. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une actualisation financière lorsque l'impact de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage sont présentées en diminution du poste Clients. La réserve disponible d'affacturage est présentée en Crances diverses.

Le préfinancement de la créance de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi par la Banque Publique d'Investissement est présenté en diminution du poste Créances fiscales d'impôt société.

LE TANNEUR

1-13. Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Ce crédit d'impôt, en vigueur jusqu'à la fin de l'exercice 2018, était enregistré en diminution du poste Charges sociales conformément à la recommandation du Collège de l'Autorité des Normes Comptables.

1-14. Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux de change. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Ces instruments comprennent des achats à terme de devises ainsi que des options d'achat et de vente destinés à couvrir des paiements fournisseurs en dollar US et hongkongais.

La dette couverte est évaluée au taux de clôture de fin de période. L'instrument dérivé de couverture n'est pas comptabilisé au bilan (engagement hors bilan). Les variations de valeur de l'instrument de couverture (hors prime ou report/déport) sont comptabilisées en résultat en même temps que l'élément couvert en contrepartie du poste Instruments de trésorerie.

L'écart de change des achats en devises faisant l'objet d'une couverture est enregistré dans le cycle d'exploitation.

Les moins-values latentes des ventes d'options considérées comme des positions ouvertes isolées font l'objet d'une provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

1-15. Résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Le Groupe classe notamment sous cette rubrique :

- les pertes et gains sur cessions d'actifs immobiliers ;
- les dépréciations exceptionnelles qui pourraient résulter des tests de valeur.

1-16. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat par action après dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre total d'actions émises ou à émettre à la clôture de la période. Ce nombre est déterminé de façon à calculer la dilution maximale possible, en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et en excluant les instruments anti-dilutifs ainsi que les actions d'autocontrôle.

LE TANNEUR

1-17. Recours à des estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux normes françaises, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs ainsi que les informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date d'arrêté sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur telle qu'enregistrée au bilan à la date d'arrêté concernent les tests de dépréciation sur les droits aux baux et l'estimation des provisions relatives aux engagements de départs en retraite.

2 – Faits marquants de la période :

Les faits marquants de la période sont décrits dans le rapport semestriel d'activité.

Résultats :

Les contributions au compte de résultat des secteurs d'activité sont résumées de la façon suivante (en K€) :

	Du 01/01 au 30/06/2018 (proforma)			Du 01/01 au 30/06/2019		
	Fabrication pour maisons de luxe	Marques propres	Total	Fabrication pour maisons de luxe	Marques propres	Total
Chiffre d'affaires	17 408	9 626	27 034	21 008	9 927	30 935
Résultat d'exploitation	693	(2 765)	(2 072)	1 192	(3 619)	(2 427)
Résultat financier	(22)	(24)	(46)	(20)	(42)	(63)
Résultat courant	671	(2 789)	(2 118)	1 172	(3 661)	(2 489)
Résultat exceptionnel	32	(90)	(59)	(8)	191	184
Impôt sur les bénéfices	(9)	2	(6)	16	2	19
Résultat net – part du Groupe	694	(2 877)	(2 184)	1 181	(3 468)	(2 287)

La croissance d'activité de la Fabrication pour maisons de luxe s'élève à +20,8% sur la période. Celle de la branche Marques propres se chiffre à +1,4% : +2,3% pour les magasins Le Tanneur à périmètre comparable (retraitement des effets de parc et site E-Commerce inclus), +1,8% pour les grands magasins, +1,4% pour les détaillants multimarques français et -3,9% pour le *wholesale* export.

Le résultat d'exploitation de la Fabrication pour maisons de luxe a augmenté en lien avec la hausse d'activité et l'amélioration de la rentabilité de la branche.

La diminution du résultat d'exploitation de la branche Marques propres s'explique par une progression d'activité moins soutenue que prévue, notamment en raison des difficultés de trafic de début d'année, ainsi que par la dotation pour dépréciation des stocks décrite dans les faits marquants de la période.

LE TANNEUR

3 – Principales variations de la période

3-1. Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements au cours du semestre s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/18 proforma	Acquisitions	Cessions ou sorties	30/06/19
Logiciels	1 134	48		1 182
Droits aux baux et droits d'entrée	4 141			4 141
Fonds de commerce	8			8
Avances et acomptes		2		2
Total	5 283	50		5 332

Amortissements et dépréciations (en K€)	31/12/18 proforma	Dotations	Cessions ou sorties	30/06/19
Logiciels	826	39		865
Droits aux baux et droits d'entrée	884			884
Total	1 710	39		1 749

Les acquisitions de logiciels concernent notamment la migration du logiciel de gestion de l'activité Retail nécessaire pour un meilleur approvisionnement des points de vente et la gestion à terme de l'omnicanalité, y-compris avec le site E-commerce.

3-2. Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements au cours du semestre s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/18 proforma	Acquisitions ou réévaluation	Cessions ou sorties	30/06/19
Terrains	315			315
Constructions	1 776	2		1 778
Instal. techniques, matériel et outillage	4 875	386	(91)	5 169
Autres immobilisations corporelles	8 467	59	(13)	8 515
Immobilisations en cours	5	65		70
Avances et acomptes	9	(5)		5
Total	15 446	507	(104)	15 852

Amortissements (en K€)	31/12/18 proforma	Dotations	Cessions ou sorties	30/06/19
Terrains	49	7		57
Constructions	1 070	49		1 119
Instal. techniques, matériel et outillage	3 919	138	(84)	3 973
Autres immobilisations corporelles	7 070	217	(13)	7 274
Total	12 108	412	(96)	12 423

Les acquisitions du semestre ont principalement concerné des matériels industriels et divers pour la Fabrication pour maisons de luxe le changement des matériels de caisse dans les points de vente.

LE TANNEUR

L'augmentation des immobilisations en cours correspond au paramétrage du futur site E-Commerce et la refonte du concept de magasin à l enseigne Le Tanneur pour une mise en œuvre en 2020.

Les sorties comprennent notamment la mise au rebut des agencements du magasin *outlet* de Bourg-en-Bresse qui a fermé ses portes fin mars 2019.

3-3. Stocks et en-cours

Les principales composantes du stock sont les suivantes :

(en K€)	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières Premières	4 354	(422)	3 933	3 749	(964)	2 785
En-cours	1 341	(29)	1 312	1 502	(29)	1 473
Produits finis	10 063	(2 456)	7 607	8 742	(1 753)	6 989
Total	15 759	(2 907)	12 852	13 993	(2 746)	11 247

L'augmentation des stocks nets de matières premières et composants provient de la Fabrication pour maisons de luxe et de celle de la valeur brute du stock de produits finis provient de la marque Le Tanneur. Le repositionnement de la marque Le Tanneur induisant une refonte de l'offre produits, ce renouvellement a conduit à un déclassement de stock de produits significatif au 30 juin 2019 ; une dépréciation de 703 K€ a été dotée au cours de la période.

3-4. Impôt différé actif

L'impôt différé actif correspond à des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des retraitements de consolidation et des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

A fin décembre 2018, le groupe fiscal constitué par les sociétés Le Tanneur & Cie et Maroquinerie des Orgues dispose d'un déficit reportable de 12 475 K€. Le Groupe a estimé qu'il ne disposerait pas de bénéfices imposables futurs sur lesquels ses pertes fiscales pourraient être imputées à court et moyen termes.

Par prudence, aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé concernant les filiales et les succursales étrangères. Le montant des actifs potentiels non reconnus s'élevait à 19 K€ au 31/12/2018.

En conséquence, seul l'impôt différé relatif à l'engagement d'indemnités de fin de carrière a été conservé à l'actif pour un montant de 656 K€ à fin juin 2019, du fait de son échéance long terme.

3-5. Capitaux propres

Au 30 juin 2019 comme au 31 décembre 2018, le capital social est composé de 12 144 192 actions ordinaires de 1 € de nominal, entièrement libérées, à droit de vote simple.

LE TANNEUR

3-6. Intérêts des minoritaires

Les participations étant détenues à 100% il n'y a pas d'intérêts minoritaires à la date d'arrêt.

3-7. Provisions pour risques et charges

Le poste correspond à des litiges sociaux et à l'engagement en matière de primes pour médailles du travail.

Il comprend également l'évaluation de l'engagement relatif aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés. Le poste a augmenté de 127 K€ par rapport au 31 décembre 2018, la charge pour services rendus étant supérieure aux prestations de retraite réglées au cours de la période.

L'application de la règle du corridor à l'ouverture de l'exercice ne fait pas apparaître d'amortissement complémentaire car le stock des écarts actuariels non reconnus est inférieur à 10% de l'engagement.

3-8. Dettes financières

Au cours du semestre, la filiale Maroquinerie des Orgues dédiée à la Fabrication pour maisons de luxe a souscrit un emprunt bancaire pour un montant de 165 K€ et un crédit-bail mobilier pour 280 K€. Le Groupe a remboursé des échéances de crédit-bail pour un montant équivalent en capital de 90 K€. Le ratio d'endettement net sur fonds propres se limite à 2%, il était nul au 30 juin 2017 et 31 décembre 2018.

3-9. Parties liées

Seules les transactions avec les parties liées non éliminées en consolidation sont indiquées.

(En K€)	Guccio Tolomei	Manufacture Maroquinerie du Dauphiné	L'Atelier 72	Atelier du Maroquinier	Epidaure	SAS RP	Tolomei Participations
Bilan							
Créances d'exploitation		2	11	9	3	5	
Dettes d'exploitation	(1)	(74)	(4)	(18)			
Dettes diverses	(1)						(1)
Compte de résultat							
Autres produits d'exploitation			5		3	4	
Achats consommés		26	5	(199)			
Autres charges d'exploitation	(130)	(99)		(1)			(434)
Charges financières							(1)
Produits exceptionnels				4			

4 – Evènements significatifs postérieurs à la fin de la période

Mis à part le transfert de cotation sur le marché Euronext Growth décrit dans les événements importants, aucun événement significatif postérieur à la fin de la période n'est intervenu.

LE TANNEUR

5 – Saisonnalité

La contribution du second semestre est traditionnellement beaucoup plus favorable au résultat du Groupe en raison des ventes liées aux fêtes de fin d'année.

6 – Résultat de la Société-mère en normes françaises

Les principaux éléments des comptes sociaux de Le Tanneur & Cie se présentent de la manière suivante :

En K€	Au 30/06/2019	Au 30/06/2018	Au 31/12/2018
Chiffre d'affaires	10 063	10 320	23 866
Résultat d'exploitation	(3 511)	(2 812)	(4 713)
Résultat net	(3 433)	(2 873)	(4 880)

7 – Transition des normes IFRS aux normes françaises

Les changements comptables significatifs sont les suivants :

- 1) **Impôts et taxes non assis sur le résultat (non liés au personnel)** : la taxe C3S de l'année n, assise sur le chiffre d'affaires de l'exercice précédent, est provisionnée dès l'année n-1 en règles françaises alors qu'elle est comptabilisée en année n en IFRS.
- 2) **Avantages du personnel – Ecart actuariels** : comptabilisation obligatoire, immédiatement et en totalité, des écarts actuariels générés sur une période, en autres éléments du résultat global en normes IFRS alors qu'en normes françaises, l'entreprise a choisi de les étaler en résultat selon la méthode du corridor.
- 3) **Décomptabilisation des actifs financiers** :
Les créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage étaient présentées en dettes financières selon les normes IFRS alors qu'elles sont présentées en diminution du poste Clients selon les normes françaises.
La réserve disponible d'affacturage est présentée en Créances hors exploitation selon les normes françaises alors qu'elle venait compenser les créances cédées en dettes financières selon les normes IFRS.
Le préfinancement de la créance de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi par la Banque Publique d'Investissement était présenté en dettes financières selon les normes IFRS alors qu'il est présenté en diminution du poste Créances fiscales d'impôt société selon les normes françaises.
- 4) **Petit équipement du type "Publicité sur le lieu de vente"** : la charge était constatée au moment de l'achat selon les normes IFRS alors qu'elle est enregistrée en charge au fur et à mesure de son utilisation en normes françaises.
- 5) **Couverture de change**

Couvertures d'un actif ou d'un passif existant : risque de change d'une créance ou d'une dette

En IFRS, application des principes de la fair value hedge :

* l'élément couvert et l'instrument de couverture sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur ;

LE TANNEUR

* les variations de juste valeur de l'élément couvert et de l'instrument de couverture sont entièrement comptabilisées en résultat à la clôture. Elles se compensent en résultat pour la part efficace de la couverture.

En normes françaises, l'élément couvert continue à être comptabilisé selon les règles qui lui sont propres. L'instrument dérivé de couverture n'est généralement pas comptabilisé au bilan (engagement hors bilan). Les variations de valeur de l'instrument de couverture (hors prime ou report/déport) sont comptabilisées en résultat en même temps que l'élément couvert.

Couvertures de flux de trésorerie : risque de change d'un budget d'achats ou de ventes

En IFRS, Principes du cash-flow hedge :

- * l'élément couvert ne fait l'objet d'aucune écriture comptable spécifique à la couverture ;
- * l'instrument de couverture est comptabilisé au bilan à sa juste valeur.
- * la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace doit être comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ;
- * tout profit ou perte résiduel sur l'instrument de couverture représente une inefficacité de la couverture et doit être comptabilisé en résultat net.

En normes françaises, l'élément couvert ne fait l'objet d'aucune écriture comptable spécifique à la couverture.

Variations de juste valeur des instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture

En IFRS, intégralité des variations de juste valeur en résultat.

En normes françaises, provision en cas de moins-value latente et pas de comptabilisation des plus-values latentes en résultat.

Ecarts de change

En IFRS, les achats en devises couverts étaient comptabilisés au taux "budget" que la politique de couverture cherche à assurer, les écarts de change étant enregistrés en charges ou produits financiers.

En normes françaises, les écarts de change des achats en devises couverts sont enregistrés en cycle d'exploitation.

LE TANNEUR

Etats de passage du bilan consolidé

(En K€)	30/06/2018 (*)							
<i>Bilan consolidé</i>	Normes IFRS	Taxe C3S (1)	Engagement IFC (2)	Affacturage (3)	Préfinancement CICE (3)	PLV (4)	Couverture de change (6)	Normes françaises
ACTIF								
Immobilisations incorporelles	4 010							4 010
Immobilisations corporelles	3 397							3 397
Immobilisations financières	443							443
ACTIF IMMOBILISE	7 851							7 851
Stocks et en cours	12 542							12 542
Créances d'exploitation	5 124			-1 344				3 780
Créances diverses	7 839		25	1 195	-2 239	82	-48	6 854
Disponibilités	1 245						3	1 248
ACTIF CIRCULANT	26 751		25	-150	-2 239	82	-46	24 424
TOTAL ACTIF	34 602		25	-150	-2 239	82	-46	32 274
PASSIF								
Capital	12 144							12 144
Primes	12 642							12 642
Réserves consolidées	-7 067	-33	-74			86	-50	-7 138
Ecart de conversion	-36							-36
Résultat consolidé	-2 189	14				-4	-5	-2 184
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 494	-19	-74			82	-55	15 428
PROV. RISQUES ET CHARGES	2 865		99				4	2 967
Emprunts et dettes financ. diverses	3 711			-150	-2 239			1 322
Dettes d'exploitation	11 636	19					2	11 657
Dettes diverses	897						3	900
TOTAL DETTES	16 243	19		-150	-2 239		6	13 879
TOTAL PASSIF	34 602		25	-150	-2 239	82	-46	32 274

(*) Les numéros figurant entre parenthèses dans le libellé des colonnes renvoient à la numérotation des changements comptables expliqués en début de paragraphe 7 ci-avant.

LE TANNEUR

(En K€)

31/12/2018

Bilan consolidé

	Normes IFRS	Taxe C3S (1)	Engagement IFC (2)	Affacturage (3)	Préfinancement CICE (3)	PLV (4)	Couverture de change (5)	Normes françaises
ACTIF								
Immobilisations incorporelles	3 573							3 573
Immobilisations corporelles	3 341							3 341
Immobilisations financières	458							458
ACTIF IMMOBILISE	7 372							7 372
Stocks et en cours	11 247							11 247
Créances d'exploitation	6 683			-2 198				4 485
Créances diverses	6 073		52	2 239	-2 631	89	-10	5 811
Disponibilités	2 681						9	2 690
ACTIF CIRCULANT	26 684		52	41	-2 631	89	-1	24 233
TOTAL ACTIF	34 056		52	41	-2 631	89	-1	31 605
PASSIF								
Capital	12 144							12 144
Primes	12 642							12 642
Réserves consolidées	-7 027	-33	-155			86	-14	-7 143
Ecart de conversion	-40						0	-40
Résultat consolidé	-3 721	-7				3	6	-3 719
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 998	-39	-155			89	-8	13 885
PROV. RISQUES ET CHARGES	2 753		207				4	2 964
Emprunts et dettes financ. diverses	3 750			41	-2 631			1 160
Dettes d'exploitation	12 923	39					3	12 966
Dettes diverses	630							630
TOTAL DETTES	17 304	39		41	-2 631		3	14 756
TOTAL PASSIF	34 056		52	41	-2 631	89	-1	31 605

LE TANNEUR

Etats de passage du compte de résultat consolidé

(En K€)	30/06/2018				
<i>Compte de résultat consolidé</i>	Normes IFRS	Taxe C3S (1)	PLV (4)	Couverture de change (5)	Normes françaises
Chiffre d'affaires	27 034				27 034
Autres produits d'exploitation	1 433			57	1 490
Achats consommés	-13 485		31		-13 454
Charges de personnel	-9 747				-9 747
Autres charges d'exploitation	-5 963		-35		-5 998
Impôts et taxes	-534	14			-520
Dotations amortiss. et provisions	-877				-877
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 139	14	-4	57	-2 072
Produits financiers	102			-91	11
Charges financières	-86			29	-57
RESULTAT FINANCIER	16			-62	-46
RESULT.COURANT	-2 124	14	-4	-5	-2 118
Produits exceptionnels	46				46
Charges exceptionnelles	-105				-105
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-59				-59
Impôts sur les bénéfices	-6				-6
RESULTAT NET GROUPE	-2 189	14	-4	-5	-2 184

LE TANNEUR

(En K€)	31/12/2018				
<i>Compte de résultat consolidé</i>	Normes IFRS	Taxe C3S (1)	PLV (4)	Couverture de change (5)	Normes françaises
Chiffre d'affaires	58 676				58 676
Autres produits d'exploitation	1 271			144	1 414
Achats consommés	-27 740		31		-27 709
Charges de personnel	-19 489				-19 489
Autres charges d'exploitation	-12 986		-67		-13 052
Impôts et taxes	-898	-7			-905
Dotations amortiss. et provisions	-2 109				-2 109
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 274	-7	-36	144	-3 173
Produits financiers	192			-134	59
Charges financières	-167			35	-132
RESULTAT FINANCIER	25			-99	-74
RESULT.COURANT	-3 249	-7	-36	44	-3 247
Produits exceptionnels	166				166
Charges exceptionnelles	-636				-636
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-470				-470
Impôts sur les bénéfices	-2				-2
RESULTAT NET GROUPE	-3 721	-7	-36	44	-3 719

Etat de rapprochement des capitaux propres consolidés

(En K€)	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2018
Total des capitaux propres consolidés (normes IFRS)	17 516	15 494	13 998
Retraitement des instruments de couverture de change	52	-55	-8
Méthode du corridor sur engagement indemnités de fin de carrière		-99	-207
Impôt différé sur retraitement indemnités fin de carrière		25	52
Publicité sur le lieu de vente en charge constatée d'avance	86	82	89
Provision taxe C3S sur chiffre d'affaires 2017	-33	-19	-39
Total des capitaux propres consolidés (normes françaises)	17 621	15 428	13 885

Etat de rapprochement du résultat net

(En K€)	30/06/2018	31/12/2018
Résultat net - part du Groupe (normes IFRS)	-2 189	-3 721
Retraitement des instruments de couverture de change	-5	6
Publicité sur le lieu de vente en charge constatée d'avance	-4	3
Provision taxe C3S sur chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2018	14	-7
Résultat net - part du Groupe (normes françaises)	-2 183	-3 719

LE TANNEUR

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE - PREMIER SEMESTRE 2019.

Evènements importants de la période :

Fabrication pour maisons de luxe : gestion de la croissance d'activité

Cette branche d'activité est portée par un marché en forte croissance. Un programme de recrutement et de formation d'opérateurs a été déployé au cours du semestre pour faire face à la demande des donneurs d'ordres, de même qu'un plan d'investissement en nouveaux matériels industriels pour renforcer et moderniser le parc machines existant.

L'amélioration des processus de gestion des flux et des données de production se poursuit, entraînant une hausse progressive et notable du taux de rentabilité.

Marques propres : poursuite du repositionnement de la marque Le Tanneur

Les investissements marketing et commerciaux de fond nécessaires au repositionnement de la marque Le Tanneur lancés en 2018 se poursuivent comme programmé, notamment en direction d'une communication axée sur les supports média digitaux et d'outils CRM modernes de fidélisation clients. Des développements informatiques sont entrepris pour calibrer plus finement l'approvisionnement des points de vente et internaliser le site E-commerce avec une mise en œuvre début 2020.

Le repositionnement de la marque Le Tanneur passe aussi par une refonte de l'offre produits. Du fait des délais de création, la collection Printemps-Eté 2019 mise en avant après les soldes de début d'année a été la première concrétisation du renouvellement de l'offre. Les retombées positives confirment le choix du positionnement marketing vers un recentrage de la marque sur ses valeurs historiques de maroquinier.

Ce renouvellement de l'offre implique un déclassement de stock de produits significatif au 30 juin 2019 ; une dépréciation de 703 K€ a été dotée au cours de la période.

Les ventes étant réalisées sur le territoire domestique de manière prépondérante, elles sont particulièrement sensibles à la conjoncture nationale. L'activité *retail* et en grands magasins du premier trimestre a ainsi été freinée par la baisse de fréquentation en lien avec les manifestations des Gilets Jaunes. Le trafic est reparti à la hausse à partir du second trimestre.

L'activité du site E-commerce a bondi de 50% au cours de la période, confirmant l'une des orientations stratégiques majeures de l'entreprise.

Transfert de cotation sur le marché Euronext Growth

Le Tanneur & Cie a annoncé le 25 avril 2019 son intention de transférer la cotation de ses actions sur un marché plus approprié à sa taille. L'Assemblée générale des actionnaires a approuvé le 26 juin 2019 la radiation des titres de la Société d'Euronext Paris et l'admission concomitante aux négociations sur le marché Euronext Growth sous réserve de l'accord de l'Euronext Listing Board, qui a été obtenu le 14 août 2019.

Le transfert est devenu effectif en date du 5 septembre 2019.

La Société a décidé d'appliquer les normes comptables françaises pour l'établissement de ses comptes consolidés à compter de la publication des comptes semestriels au 30 juin

LE TANNEUR

2019 et des comptes annuels au 31 décembre 2019. Des comptes consolidés proforma selon ce même référentiel normatif sont présentés dans un but comparatif au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018. L'incidence du changement de normes est détaillée dans les notes annexes aux comptes consolidés et concerne avant tout la présentation des comptes : l'écart du niveau des résultats nets consolidés semestriel et annuel de 2018 entre les deux référentiels et celui des capitaux propres est très peu significatif.

Compte de résultat :

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 14,3% par rapport au premier semestre 2018 et a connu l'évolution suivante par activité :

(En K€)	1 ^{er} semestre 2019			1 ^{er} semestre 2018			Variations		
	France	Export	Total	France	Export	Total	France	Export	Total
Magasins Le Tanneur	5 496	263	5 759	5 404	176	5 580	+1,7%	+49,9%	+3,2%
Autres distributions Marques propres	3 456	667	4 122	3 374	694	4 067	+2,4%	-3,9%	+1,4%
Total Marques propres	8 952	930	9 882	8 778	869	9 647	+2,0%	+7,0%	+2,4%
Fabrications pour maisons de luxe	21 008	-	21 008	17 385	3	17 388	+20,8%	-	+20,8%
TOTAL	29 960	930	30 890	26 162	873	27 035	+14,5%	+6,6%	+14,3%

La croissance d'activité de la Fabrication pour maisons de luxe s'élève à +20,8% sur la période.

Celle de la branche Marques propres se chiffre à +1,4% : +2,3% pour les magasins Le Tanneur à périmètre comparable (retraitement des effets de parc et site E-Commerce inclus), +1,8% pour les grands magasins, +1,4% pour les détaillants multimarques français et -3,9% pour le *wholesale* export.

Le résultat d'exploitation consolidé du premier semestre 2019 s'établit à -2 427 K€ (contre -2 072 K€ au proforma 30 juin 2018).

Le résultat d'exploitation de la Fabrication pour maisons de luxe (+1 192 K€ au 30 juin 2019 contre +693 K€ au proforma 30 juin 2018) a augmenté en lien avec la hausse d'activité et l'amélioration de la rentabilité de la branche.

La diminution du résultat d'exploitation de la branche Marques propres (-3 619 K€ au 30 juin 2019 contre -2 765 K€ au proforma 30 juin 2018) s'explique par la stratégie délibérée conduite autour de la marque Le Tanneur qui nécessite des dépenses significatives, ciblées et planifiées, ainsi que décrit dans les événements importants de la période.

Le résultat financier est passé de -46 K€ à -63 K€ et comprend essentiellement des intérêts, la charge financière d'affacturage et des escomptes accordés.

Le résultat exceptionnel de la période s'élève à +184 K€ (-59 K€ au proforma 30 juin 2018) et concerne principalement le solde resté acquis à la Société de l'avance d'un contrat d'assurance prospection pour la zone Allemagne avec la Banque Publique d'Investissement qui est arrivé à son terme fin juin 2019.

L'impôt sur le résultat correspond à un produit d'impôt différé de 19 K€ (contre -6 K€ au proforma 30 juin 2018).

En conséquence, le résultat net (part du Groupe) s'élève à -2 287 K€ contre -2 184 K€ au proforma 30 juin 2018. A noter que la contribution du second semestre est

LE TANNEUR

traditionnellement plus favorable au résultat du Groupe en raison des ventes liées aux fêtes de fin d'année de la branche Marques propres.

Bilan :

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se chiffrent à 557 K€ pour le semestre et ont principalement concerné :

- des matériels industriels et divers pour la Fabrication pour maisons de luxe (447 K€),
- le paramétrage du futur site E-Commerce,
- la migration du logiciel de gestion de l'activité Retail et le changement des matériels de caisse dans les points de vente,
- et la refonte du concept de magasin à l'enseigne Le Tanneur pour une mise en œuvre en 2020.

L'augmentation des stocks de 1 605 K€ par rapport au 31 décembre 2018 provient d'une hausse des stocks de matières et composants de la Fabrication pour maisons de luxe et de celle du stock brut de produits finis de la marque Le Tanneur.

La diminution des créances hors exploitation concerne la réserve et le fonds de garantie d'affacturage.

Les capitaux propres s'élèvent à 11 594 K€ au 30 juin 2019. Par rapport au proforma 31 décembre 2018, ils ont principalement varié en fonction du résultat de la période.

Au cours du semestre, la filiale Maroquinerie des Orgues dédiée à la Fabrication pour maisons de luxe a souscrit un emprunt bancaire pour un montant de 165 K€ et un crédit-bail mobilier pour 280 K€. Le Groupe a remboursé des échéances de crédit-bail pour un montant équivalent en capital de 90 K€. Le ratio d'endettement net sur fonds propres se limite à 2%, il était nul au 30 juin 2017 et 31 décembre 2018.

L'engagement pour indemnités de fin de carrière a augmenté de 127 K€ par rapport au 31 décembre 2018, la charge pour services rendus étant supérieure aux prestations de retraite réglées au cours de la période.

Parties liées :

Les transactions réalisées avec les parties liées au cours de la période sont décrites dans le § 3-9 de l'annexe aux comptes consolidés.

LE TANNEUR

Evénements significatifs postérieurs à la fin de la période :

Mis à part le transfert de cotation sur le marché Euronext Growth décrit dans les événements importants, aucun événement significatif postérieur à la fin de la période n'est intervenu.

Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre :

L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours du semestre. L'analyse des risques est restée identique à celle décrite dans le document de référence 2018 du Groupe (cf. page 57).

Concernant le risque de liquidité, sur la base de sa trésorerie disponible et de ses prévisions budgétaires, le management du Groupe estime disposer des ressources suffisantes pour couvrir son besoin de financement sur les 12 prochains mois.